

Jacqueline Tessaire - Veurey -

Commune et associations

Veurey 1400 habitants - communauté de commune métré (nord ouest) - SIRD - importante zone industrielle métré (2 000 employés environ) dont Dauphiné SOFRADIR Aymard

Politique volontariste en direction des associations - force vive de la commune - lutte contre village dortoir du fait de la proximité d'une grande ville - lien social et convivialité - animation du village - proposition d'activités de proximité -

25 associations dont 8 en intercommunalité avec Noyarey -

5 associations loisirs majeures : judo (yoshi) - école de musique - culture et loisirs - le club de l'âge d'or - culture et loisirs

3 associations à caractère social centre de loisirs - la crèche - l'APJNV + le CCAS \rightarrow convention d'objectif

Contribution financière à deux associations extérieures au prorata du d'enfants veurois participant aux activités (danse et piscine)

Dialogue permanent et ouvert entre la municipalité et le monde associatif :

Rencontres régulières entre la commune et les associations pour organiser le planning d'utilisation hebdomadaire des locaux et le calendrier des festivités.

Rencontres plus spécifiques d'une ou deux associations pour un projet ou un problème particulier (consultation des associations pour l'agrandissement de la salle des fêtes)

Avoir SIAP
: à partir de 300 -
Scène composit

AIDES :

-
- Locaux à la fois locaux dédiés comme le judo ou la musique et des locaux partagés (gym, yoga, culture et loisirs) à titre gratuit – signature d'une convention de mise à disposition
-
- Subventions : demande de subvention de fonctionnement formulaire étudié par la commission qui accorde ou pas la subvention demandée – possibilité de subventions exceptionnelles (manifestations ou matériel)
- différence entre les associations de loisirs et celles à caractère sociales – 54 000 € et 165 000€
-
- financement d'un expert comptable par la commune et mis à disposition aux associations
-
- Financement et distribution du journal fait par les associations pour leur permettre de diffuser leurs informations sur la vie de leurs associations (activités manifestations, etc.)
- Panneau lumineux - site internet
- Mise à disposition des services techniques pour les manifestations tel que la fête du village la kermesse du sou des écoles par exemple